



7 RUE DE Thionville
75019 Paris

Textes des résolutions

(Document approuvé au Conseil d'administration du 28 avril 2025)

Décision à caractère extraordinaire :

A- Approbation de la modification de l'article 11 des statuts proposés par le Conseil d'Administration, portant de 5 à 9 le nombre d'administrateurs.

Projet de résolution

« L'assemblée après avoir entendu la lecture de la proposition de modification et de mise à jour des statuts et après en avoir débattu, approuve la modification des statuts tel que proposés par le conseil d'administration »

Décisions à caractère ordinaire :

1- Rapport d'activité concernant l'exercice 2024 (pièce n°1)

Projet de résolution

« L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité concernant l'exercice 2024 et après en avoir délibéré, approuve ce rapport sans contestation ni réserve. »

2- Rapport financier concernant l'exercice 2024 (pièce n°2)

Projet de résolution

« L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier du conseil d'administration concernant l'exercice 2024 et après en avoir délibéré, approuve ce rapport sans contestation ni réserve. »

3- Approbation des comptes de l'exercice 2024 (pièce n°3)

Projet de résolution

« L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes et après en avoir délibéré, approuve ces comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024, qui se soldent par un résultat excédentaire de 1 549 340 euros, pour un total de bilan de 11 369 282 euros.

Elle donne en conséquence quitus aux administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2024

Projet de résolution

« L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide sur proposition du conseil d'administration d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice 2024, d'un montant de 1 549 340 euros en report à nouveau au compte.

En conséquence, le compte report à nouveau s'élèvera après l'affectation de résultat à 5 227 435 euros.



5- Information sur l'avancement du programme d'actions pour la fin de l'exercice 2024 (pièce n°4)

Projet de résolution

« L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du programme d'actions de la fin de 2025 proposé par le conseil d'administration et après en avoir délibéré, approuve ce programme d'actions. »

6- Montant des cotisations pour 2026

Projet de résolution

« L'assemblée générale, après avoir entendu la proposition faite par le Conseil d'administration de maintenir le montant de la cotisation pour 2026 par rapport à 2025 et ce pour l'ensemble des adhérents individuels et collectifs, AFUL et ASL, approuve cette décision.

7- Approbation du programme d'actions concernant l'année 2026 (pièce n°5)

Projet de résolution

« L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du programme d'actions de l'année 2026 proposé par le conseil d'administration et après avoir délibéré, approuve ce programme d'actions »

8- Approbation du budget prévisionnel concernant l'année 2026 (pièce n°6)

Projet de résolution

« L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du budget prévisionnel pour l'exercice 2026 proposé par le conseil d'administration et après en avoir délibéré, approuve ce budget prévisionnel. »

Pour le conseil d'administration
La Présidente
Elisabeth Poirier